



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE – Campus iXblue



■ Offre

Site campus de 7 ha, environnement exceptionnel pour sociétés de haute technologie
Bureaux en bail flexible ou 3-6-9
Constructibilité résiduelle 4000 à 6000 m² selon PLU en vigueur, location uniquement

■ Localisation

En bordure N13, échangeur A14, proximité A13
2 gares ligne L, Tram 13 mi 2022 avec correspondance RER A et RER C (Versailles – Saint Quentin-en-Yvelines) puis Eole en 2024 (RER E Poissy)
Restaurants et commerces à moins de 15 minutes à pied + desserte bus fréquente
Visibilité depuis la N13 (40 000 véhicules/j)

■ Services

Nombreux parkings couverts et extérieurs
Restaurant d'entreprise (700 places), centre sportif
Centre de conférences avec auditorium et espaces d'exposition
Label régional Grand Pôle d'Innovation
Label national « Territoires d'industrie »



Informations non contractuelles

Saint Germain
bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Informations complémentaires

Services particuliers au site

Partage d'équipements de recherche représentant plusieurs millions d'euros (étuves haute performance, bassin d'essai, tables 2D, pot vibrant...).

Accès au centre sportif, restaurant d'entreprises à large amplitude horaire, et espace de conférences dans le Château Saint-Léger : auditoriums de 45 et 300 places, espace d'exposition de 1200m²(capacité de 600 personnes).

Ecole primaire de type Montessori et école universitaire de Design présentes sur le campus

Conditions financières

Tarifs indicatifs pour un bail 3-6-9 :

Loyer : 190 €/m² HT HC + parkings : 500 €/an par place

Charges 80 €/m² comprenant : charges de copropriété, taxe foncière, taxe bureaux et taxe parking, fluides. Chauffage par réseau urbain, chaufferie bois dernière génération.

Sous réserve de disponibilité - accord à conclure directement avec le gestionnaire du site

Versement transport

Pourcentage de la masse salariale, à partir de 11 salariés				
Année	Paris et 92	Départements 93 et 94	CA SGBS (sauf Aigremont)	Aigremont
2021	2,95%	2,95%	2,01 %	1,6 %

Taux de CFE*

Les bases minimales et les taux sont aujourd'hui différents selon les communes pour des raisons historiques. Le taux futur unique après lissage sera de 22,91% (échéance 2028). Le taux moyen de la Métropole du Grand Paris était de 27,08% en 2017¹.

*Cotisation foncière des entreprises

1 - https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/finances_locales/fiscalite_locale/elements_de_reference_2018.pdf

Contacts :

Direction du Développement économique

Carina CHARLY, chef de projet

+33 (0)7 72 26 96 76 - charly.carina@casgbs.fr

Saint Germain
bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Aigremont • Bezons • Carrières-sur-Seine • Chambourcy
Chatou • Croissy-sur-Seine • Houilles • Le Mesnil-le-Roi
Le Port-Marly • Le Pecq • L'Étang-la-Ville • Le Vésinet
Louveciennes • Maisons-Laffitte • Marly-le-Roi • Mareil-Marly
Montesson • Saint-Germain-en-Laye & Fourqueux • Sartrouville

Parc des Érables, Bâtiment 4 • 66, route de Sartrouville • 78230 Le Pecq

www.saintgermainbouclesdeseine.fr    